



## L'INFO PL-15

VOTRE COMITÉ LOCAL



VÉRONIQUE JEAN



DANICK BOUDREAU



NICOLAS RAYMOND



MARC-ANTOINE FORTIER

DÉPRIVATISER | DÉCENTRALISER | DÉMOCRATISER



## LA CSN TOUJOURS EN ACTION, DÉNONCE LA PLACE GRANDISSANTE DU PRIVÉ EN SANTÉ



VRAIMENT  
PUBLIC

POUR UN RÉSEAU VRAIMENT PUBLIC

PAS DE PROFIT SUR LA MALADIE

Encore de l'austérité



### Toujours debout contre l'austérité

Pourquoi? Parce que l'austérité est extrêmement nocive. Depuis plusieurs mois, sous prétexte de rationalisation budgétaire, le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) a fait le choix politique de l'austérité. Il coupe dans les services publics et les programmes sociaux. Tout le monde en paye le prix, sauf ceux qui votent ces mêmes mesures : les riches.

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ce même gouvernement a baissé les impôts et a distribué des chèques de centaines de dollars plutôt que d'investir dans les services publics et les programmes sociaux qui profitent à toutes et à tous.

Si le gouvernement fait ce choix, ce n'est certainement pas celui qui bénéficie aux travailleuses et aux travailleurs et à la population en général.

Mobilisons-nous contre l'austérité.

**La CSN demande le retrait du projet de loi 89**  
Dans le cadre de l'étude en commission parlementaire du projet de loi 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out, la CSN, qui comparait aujourd'hui, demande le retrait du projet de loi.  
« Le ministre veut se donner des pouvoirs pour affaiblir l'effet qu'une grève peut avoir sur la résolution d'une négociation. La grève, c'est l'outil ultime que détiennent les travailleuses et travailleurs. Si on dilue leur dernier recours, on dilue leur rapport de force pour négocier des améliorations à leurs conditions de travail », a expliqué la présidente de la CSN, Caroline Senneville. « De plus, la grève est un droit constitutionnel enchâssé dans les chartes. Un droit dont la Cour suprême est venue rappeler l'importance dans l'arrêt Saskatchewan en 2015 » a tenu à rappeler la présidente.



PROJET DE LOI 89  
UNE BOMBE  
ANTISYNDICALE



## LA CSN ET LE 2E FRONT

20 octobre 1968

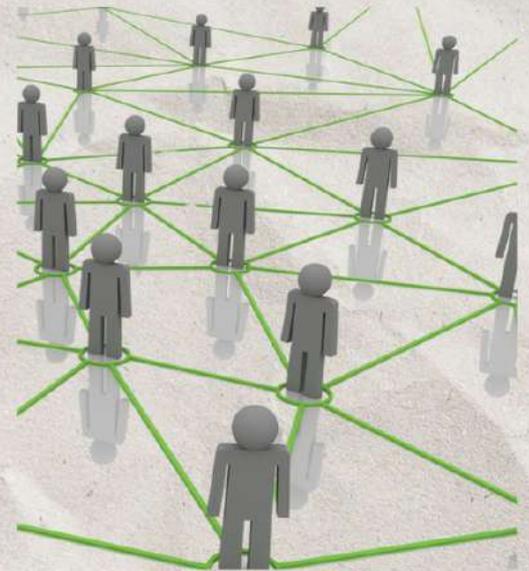
Marcel Pépin, président de la CSN, livre un discours aux membres de la confédération et leur présente un document révolutionnaire pour le monde syndical, le Deuxième front. Il s'agit d'un des documents et d'un des discours les plus importants de l'histoire de la CSN et du syndicalisme au Québec.

« Je suis contre le fait que l'entreprise privée prime sur l'intérêt collectif et le bien public. »  
Une citation de Marcel Pépin, octobre 1968

Le "Deuxième front" appelle les membres de la CSN à mener des luttes sociales au-delà des négociations de conventions collectives (le "premier front"). Pépin croyait que les travailleurs devaient avoir leur mot à dire dans l'économie et que l'économie devait servir la société.

Il dénonçait les disparités de revenus et la spéculation immobilière, et plaidait pour la démocratisation du système économique

Ce concept reste pertinent aujourd'hui, soulignant l'importance de la justice sociale et de l'engagement des travailleurs dans les décisions économiques



Au fil des décennies, la CSN a continué à utiliser le deuxième front pour aborder des enjeux sociaux larges. Ces initiatives montrent l'engagement de la CSN pour la protection de l'environnement et la promotion d'un développement durable et équitable.

### Voici les luttes sociales menées dans le cadre du deuxième front de la CSN:

- Crise du logement
- La hausse des prix et inflation
- Programme sociaux et environnement
- Justice sociale
- Lutte contre la pauvreté
- Environnement
- Éducation et formation



